

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 27 OCTOBRE 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Quinze, le **27 OCTOBRE A 20 H 15**

Extrait affiché le :
28 octobre 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

6^{ème} séance 2015

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. SALERIO Philippe, Mme GEROME
Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M.
SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-
Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle,
M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, Mme ANDRE Sophie,
M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel,
M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène Conseillers Municipaux.

Absent excusé : M. ROMARY Fabrice

Objet : Remplacement de Monsieur
J.PIERRON dans les instances et
organismes.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie	à	Mme VINCENT Marie
Mme MICHEL Irène	à	Mme GÉROME Line
Mme DUPONT Virginie	à	M. SALTZMANN Michel
M. TARDIEU François	à	M. PIERRAT Benoît
M. FOUCAL Olivier	à	Mme DEMAIZIERE Chantal

N°103/2015

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le remplacement de
Monsieur Joël PIERRON dans les instances et organismes où il représentait la Commune. Il était
membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, correspondant défense, représentant de la
Commune à l'Agence Technique Départementale, membre titulaire de la Caisse des Ecoles,
membre au conseil d'école du groupe scolaire de La Neuveville, représentant communal au
Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges et membre suppléant au Syndicat
Intercommunal d'Épuration du Clairrupt. Monsieur le Maire propose de le remplacer par Madame
Noëlle PIANT à la commission d'appel d'offres et au Syndicat Intercommunal d'Épuration du
Clairrupt, par Monsieur Roland DAUTREY à la fonction de correspondant défense, par Monsieur
Philippe SALÉRIO à l'Agence Technique Départementale, par Madame Marylène PANO-
WENTZEL à la Caisse des Ecoles et au Conseil d'école du groupe scolaire de la Neuveville, par
Madame Line GEROME, titulaire, et Madame Gisèle FLICKER, suppléante, au Syndicat Mixte
Départemental d'Electricité des Vosges.

A l'énoncé de ces propositions, Monsieur Gérard JACQUEMIN
réagit et exprime sa déception pensant qu'il y aurait eu une intention d'ouverture ; suivi de
Monsieur Michel PIERRAT-LABOLLE qui regrette lui aussi qu'aucune proposition de
désignation ne soit faite à l'opposition ; notamment au comité syndical du Syndicat
Intercommunal d'Épuration du Clairrupt. Monsieur le Maire entend bien et propose alors de revoir
la désignation au Syndicat Intercommunal d'Épuration du Clairrupt. Proposition rejetée par
Monsieur Michel PIERRAT-LABOLLE.

Chacun s'étant exprimé, le conseil municipal délibère et approuve le choix des remplaçants par 23 voix pour et 5 abstentions celles de Madame Chantal DEMAIZIERE, Messieurs Gérard JACQUEMIN, Michel PIERRAT-LABOLLE, Claude BREGEOT et Olivier FOUCAL.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,